

Bilan simplifié de la section MARSEILLE CENTRE FINANCIER pour l'année 2022

Bilan simplifié avant répartition des organisations syndicales

Bilan simplifié avant répartition							
actif	N			N-1	Passif	N	N-1
	Brut	Amortissement et dépréciation	net	net			
Actif immobilisé(1)	0	0	0	0	Fonds syndicaux	0	0
actif incorporel	0	0	0	0	Réserves	0	0
actif corporel	0	0	0	0	report à nouveau	7373	7874
actif financier	0	0	0	0	Résultat	-4052	-501
					Total(1)	3321	7373
Actif circulant(2)	0	0	0	0	Provisions(2)	0	0
stock et fournitures	0	0	0	0	Fonds dédiés(3)	0	0
créances	0		0	0	dettes financières	0	0
Disponibilités(3)	3321		3321	7373	Dettes diverses	0	0
					Total(4)	0	0
Comptes de régularisation(4)	0			0	Comptes de régularisation(5)	0	0
total(1+2+3+4)	3321	0	3321	7373	total(1+2+3+4+5)	3321	7373

Compte de résultat simplifié des organisations syndicales

Compte de résultat simplifié					
Charges	Exercice N	Exercice N-1	Produits	Exercice N	Exercice N-1
Charges d'exploitation(1)	6992	5257	Produits d'exploitation(1)	2940	4756
achats	1299	0	Cotisations	2410	3468
autres charges externes	0	0	Subventions	500	500
autres services extérieurs	1119	2075	Autres produits	30	0
Impôts et taxes	0	0	Transfert de charges	0	788
Charges de personnel	0	0	Reprises des amortissements et provisions	0	0
Autres charges	4575	3182			
Dotations aux amortissements et provisions	0	0			
Charges financières(2)	0	0	Produits financiers(2)	0	0
Charges exceptionnelles(3)	0	0	Produits exceptionnels(3)	0	0
Engagements à réaliser sur contribution de financement(4)			Contribution de financement		
			report des ressources non utilisés des exercices antérieurs(4)	0	0
total(1+2+3+4)	6992	5257	total(1+2+3+4)	2940	4756
Solde créditeur:Excédent	0		Solde débiteur:Déficit	-4052	

ANNEXE DES COMPTES

FO COM SYNDICAT DU CENTRE FINANCIER DE MARSEILLE

EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2022

Les informations ci-après constituent l'annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31 décembre 2022 dont le total est de 3321€ au compte de résultat de l'exercice dégageant une perte de -4052€

L'exercice à une durée de douze mois couvrant la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2022 :

PRINCIPES COMPTABLES, METHODES D EVALUATION

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base qui ont pour objet de fournir une image fidèle du Syndicat.

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, Spécificité

liée à la comptabilisation des cotisations

Le fait générateur de la cotisation est constaté lors de l'encaissement effectif de la cotisation. Il en est de même de la comptabilisation des produits relatifs aux prestations annexes à la cotisation.

2 : INFORMATIONS RELATIVES AUX POSTES DE BILAN

Immobilisations incorporelles et corporelles Néant

Disponibilités

Les sommes disponibles en banque ont été valorisées à leur valeur nominale.

3 : FAITS CARACTERISTIQUES DE L EXERCICE

Acquisition d'un ordinateur portable suite blocage informatique décidé par la Banque postale.

4 : EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Aucun évènement significatif.

5 : RESSOURCES DE L ANNEE

2940

6 : CONTRIBUTIONS PUBLIQUES DE FINANCEMENT

Néant.

7 : ACTIONS DE SOLIDARITE DES ORGANISATIONS SYNDICALES

Néant

8 : CONTRIBUTIONS EN NATURE

Néant

Bilan des ressources de la section MARSEILLE CENTRE FINANCIER pour l'année 2022

Ressources de l'année 2022	
Cotisations reçues.....	2 410,19 €
Reversement de cotisations.....	0,00 €
Subventions reçues.....	500,00 €
Autres produits d'exploitation perçus.....	30,00 €
Produits financiers perçus.....	0,00 €
Total des ressources.....	2 940,19 €